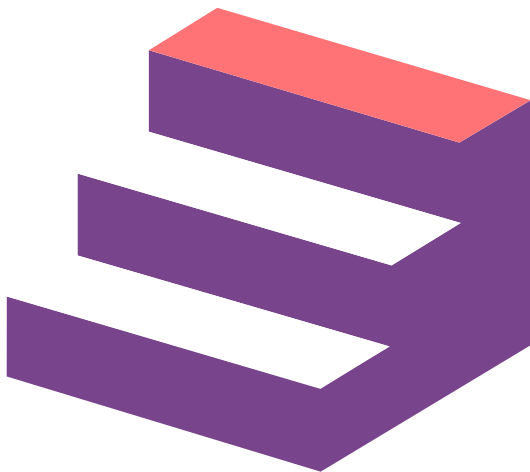


L'étape capitale

des professionnels de l'enseignement,
de l'éducation & de la formation



Guide pratique

2020 - 2021



L'INSPE de l'académie de Paris

Édito du directeur	9
L'institut	13
Plan d'accès à l'INSPE	14
Visite virtuelle	16

Étudier et se former

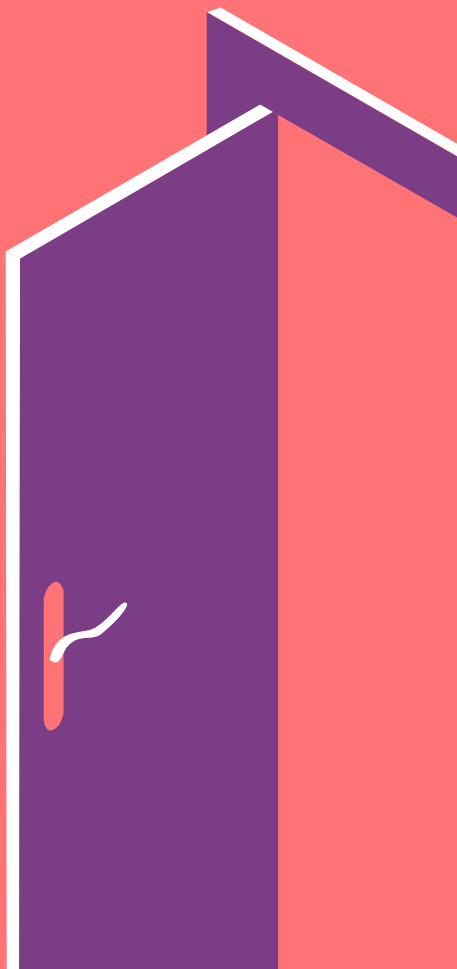
Master MEEF	20
S'inscrire au master MEEF	23
Psychologues de l'Éducation Nationale	24
Se former à l'étranger	26
Formation professionnelle continue.....	27

Ressources

Bibliothèques	34
Espace langues	36
Ludothèque	37
Numérique	39
Salles de sciences expérimentales	41
Centre de technologie	43
Service de publication et d'édition	44

Vie étudiante

Action culturelle	48
Développement durable	49
Se restaurer	50
Représentants étudiants	51
Vie de l'étudiant	52



L'INSPÉ de l'académie de Paris

P.9

Édito du directeur

P.13

L'institut

P.14

Plan d'accès
à l'INSPÉ

P.16

Visite virtuelle



Édito du directeur

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'académie de Paris; chargé de la formation universitaire et professionnelle des enseignants, des conseillers principaux d'éducation (CPE) et des psychologues de l'Éducation nationale et des formateurs !

L'INSPÉ est une composante de Sorbonne Université, rattachée à la faculté des Lettres, qui assure ses missions en partenariat avec l'université Panthéon-Sorbonne, l'université Sorbonne Nouvelle, l'Université de Paris et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, ainsi qu'avec les services académiques et les établissements scolaires de l'académie de Paris et des deux autres académies d'Île-de-France.

En vous inscrivant en première année du master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dans l'une des trois mentions « 1er degré », « 2nd degré » ou « encadrement éducatif », vous serez préparés aux concours de recrutement et aux métiers de professeur des écoles, professeur des collèges et lycées ou de CPE. Par ailleurs, vous partagerez au sein de notre établissement une culture commune liée à votre projet professionnel.

Des équipes de formateurs plurielles (enseignants-chercheurs en poste à l'INSPÉ ou dans les UFR, enseignants des premier et second degrés en poste à l'INSPÉ ou dans les établissements scolaires, personnels d'encadrement et des corps d'inspection) vous aideront à construire les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, connaissances des élèves et du contexte d'exercice du métier) et vous permettront

d'exercer au mieux le métier que vous avez choisi. Les personnels administratifs et techniques, qui jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de l'INSPÉ, seront également présents pour vous accompagner dans votre scolarité.

La formation vise essentiellement à vous préparer à réussir les concours de recrutement et à vous aider à entrer dans le métier. Les stages en école, collège ou lycée constituent une partie importante de cette formation. Ils font l'objet d'une préparation, d'un accompagnement et d'une exploitation à l'INSPÉ, notamment en deuxième année de master.

Un référentiel de compétences professionnelles, commun aux enseignants des premier et second degrés et aux CPE, vous permettra de vous repérer dans la construction progressive de vos compétences.

L'INSPÉ joue également un rôle moteur dans la formation continue des enseignants, des CPE et des formateurs. Elle a, en particulier, mis en place quatre parcours dans la quatrième mention « pratiques et ingénierie de la formation » du master MEEF : métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, formation de formateurs, ingénierie de la formation aux médias numériques et médiation et ingénierie de la formation pour les arts et la science. Ces formations s'adressent essentiellement à des professionnels en exercice en école, collège ou lycée. Elles ont été construites en étroite collaboration avec les universités partenaires et avec le rectorat de Paris.

Enfin, l'INSPÉ inscrit et participe, avec l'institut de psychologie de l'université de Paris et le CNAM, à la formation du corps des psychologues de l'Éducation nationale.

L'INSPÉ de l'académie de Paris comprend trois sites exclusivement dédiés à la formation : Molitor, Batignolles et Boursault. Les sites de Molitor et Batignolles vous accueillent dans un cadre historique, patrimoine de l'Éducation nationale. L'INSPÉ est pionnier en matière de formation au et par le numérique et a développé un espace numérique de formation que vous aurez l'occasion d'utiliser régulièrement. L'INSPÉ est également doté de deux centres de ressources pédagogiques spécifiques, un « espace langues » et un « espace sciences » ainsi que d'une médiathèque et d'une ludothèque dont les ressources vous sont accessibles sur les deux sites, Molitor et Batignolles.

Nous avons le souci de vous accueillir et de vous informer efficacement ; ce petit guide vous permettra de trouver l'interlocuteur qui facilitera vos démarches.

En cette rentrée 2021, nous consolidons le pôle vie étudiante par la création d'un bureau des étudiants et d'une commission vie étudiante. Nous vous invitons ainsi à participer activement au fonctionnement de l'établissement, qui est le vôtre, dans les domaines culturel, artistique, sportif, historique, etc.

Enseigner est un métier qui s'apprend à l'université et nous mettons tout en œuvre pour que vous bénéficiiez de la meilleure formation possible au service des apprentissages des élèves.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne année universitaire et une bonne entrée dans la profession enseignante ou éducative.

Alain Frugière

Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris



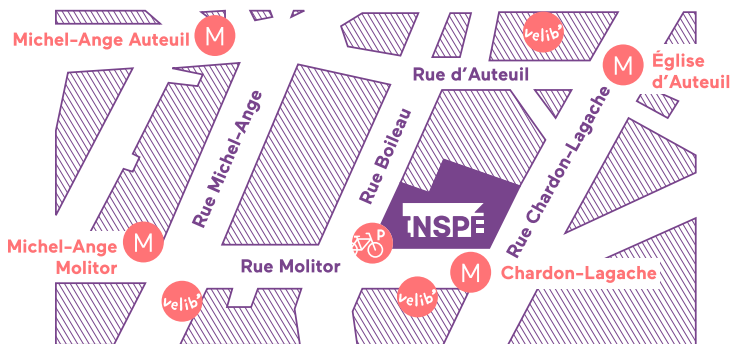
L'INSPÉ de l'académie de Paris accueille les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation et participe à la formation tout au long de la vie des personnels d'enseignement et d'éducation de l'académie de Paris. Composante de Sorbonne Université, rattachée à la faculté des Lettres, l'INSPÉ de l'académie de Paris assure ses missions en partenariat avec les universités Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, l'Université de Paris et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, ainsi que les services académiques et les établissements scolaires de l'académie de Paris et des deux autres académies de l'Île-de-France.

Les formations sont dispensées par des équipes pédagogiques plurielles de professionnels de l'éducation.

Elles intègrent :

- des enseignants en poste à l'université (enseignants chercheurs, enseignants des premier et second degrés, conseillers principaux d'éducation) ;
- des enseignants en exercice dans les établissements scolaires (école, collège et lycée), notamment les professeurs des écoles maîtres formateurs et les professeurs formateurs académiques ;
- des inspecteurs et des chefs d'établissements ;
- des personnels de documentation.

Plan d'accès Molitor



Molitor

Adresse 10 rue Molitor
75016 PARIS

Tél. 01 40 50 25 92

Bus Lignes 22 et 62

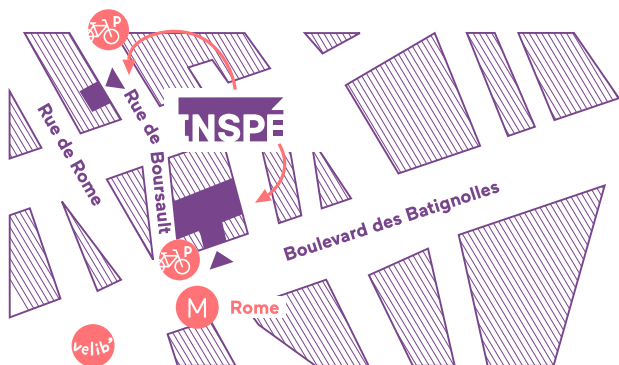
Métro Église d'Auteuil,
Michel-Ange Molitor,
Michel-Ange Auteuil
et Chardon-Lagache

Venir à vélo

Des places de stationnement vélos sont disponibles devant chaque site ainsi que dans l'enceinte de Molitor.

Des outils, pompes et kits de réparation sont à votre disposition aux accueils Batignolles et Molitor.

Batignolles et Boursault



Batignolles et Boursault

Adresse 56 boulevard
des Batignolles
75017 PARIS

29 rue Boursault
75017 PARIS

Tél. 01 53 42 30 30

Bus Lignes 30, 53 et 66

Métro Rome et Place de Clichy



Visite virtuelle

Découvrez en visite virtuelle interactive 360° les sites de l'INSPÉ.

Vous pourrez visualiser un grand nombre d'espaces directement depuis votre ordinateur ou avec votre smartphone. Pour une immersion encore plus poussée, une fonctionnalité VR* est disponible.

Site Molitor

Paris 16^e

Site Batignolles et Boursault

Paris 17^e

visite.inspe-paris.fr

*Réalité Virtuelle





Étudier et se former

P.20

Master MEEF

P.23

S'inscrire
au master MEEF

P.24

Psychologues de
l'Éducation nationale

P.26

Se former à l'étranger

P.27

Formation professionnelle
continue

Master MEEF

L'INSPÉ organise avec ses partenaires (établissements d'enseignement supérieur parisiens et services académiques) le master « Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation » (MEEF).

Ce master dispense des enseignements visant l'acquisition des compétences professionnelles des métiers du professorat de l'éducation (disciplinaire, didactique, pédagogique, connaissance des élèves et du contexte d'exercice du métier).

Le master MEEF se décline en 4 mentions :

- **Mention 1^{er} degré :**
professeurs des écoles,
- **Mention 2nd degré :**
professeurs en collège, en lycée général ou technologique et professeurs documentalistes,

Mention encadrement éducatif :

conseillers principaux d'éducation.

- **Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation :**
professionnels cherchant à acquérir des compétences en ingénierie pédagogique

et numérique, en formation de formateurs dans le domaine de l'éducation et des apprentissages ou dans le domaine de l'adaptation pour des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).

La première année de master est principalement consacrée à la :

- préparation aux concours de recrutement (CRPE, CAPES, CAPEPS, concours de recrutement CPE) ou des certifications (CAPEFE, CLES2, CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA).
- préparation à l'entrée dans le métier.

Dans les mentions premier degré, second degré et encadrement éducatif, la deuxième année de master se déroule, pour les lauréats des concours, en alternance en établissement scolaire. Les étudiants suivent des enseignements disciplinaires à la fois au sein de l'INSPÉ et dans les établissements partenaires. Les non lauréats ont l'opportunité de préparer de nouveau les concours de recrutement.

Les enseignements proposés visent l'acquisition des savoirs et des compétences indispensables à une bonne pratique professionnelle et le développement d'une culture commune.

Une attention particulière est portée à la maîtrise des outils numériques. La maîtrise d'une langue étrangère est une condition nécessaire à l'obtention du master MEEF.



S'inscrire au master MEEF

Les demandes d'admission en formation (préinscriptions) sont centralisées par l'INSPÉ.

Les inscriptions administratives s'effectuent :

- **pour la mention 1^{er} degré** à Sorbonne Université (procédure dématérialisée).
- **pour les mentions 2nd degré** selon les parcours et les choix effectués par les étudiants, à Sorbonne Université ou dans l'un des établissements universitaires participant à la formation (Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Université de Paris, INALCO).
- **pour la mention Encadrement éducatif** auprès de l'Université de Paris.
- **pour la mention Pratiques et ingénierie de la formation** inscription administrative par la cellule reprise d'études/ validation d'acquis de l'INSPÉ et par l'Université de Paris pour le parcours « formation de formateurs ».

Consultez régulièrement le site internet de l'INSPÉ pour plus d'informations :

www.inspe-paris.fr

Attention : l'inscription au master MEEF ne vaut pas inscription au concours de recrutement de professeur ou CPE.

Pour toutes informations concernant les concours et leurs calendriers, veuillez consulter le site du Ministère de l'Éducation nationale :

www.devenirenseignant.gouv.fr

Psychologues de l'Éducation nationale

Les psychologues de l'Éducation nationale (Psy EN) sont recrutés par concours de la fonction publique après l'obtention d'un master 2 de psychologie. Les lauréats sont nommés fonctionnaires stagiaires pendant un an. Ils suivent une formation qui alterne des périodes de stages pratiques en milieu professionnel et des périodes de formation au sein de l'INSPÉ de l'académie de Paris, l'Université de Paris et l'institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle du conservatoire national des arts et métiers.

La formation des Psy EN a pour objectif, d'une part, de leur faire découvrir et partager la culture du système éducatif avec les enseignants et les conseillers principaux d'éducation stagiaires et, d'autre part, d'acquérir des connaissances spécifiques afin de parfaire les compétences propres à l'exercice de la fonction qu'ils sont appelés à exercer.

Ainsi, leur formation répond à trois objectifs précis :

- les sensibiliser au contexte de l'exercice de leurs fonctions ;
- les professionnaliser dans le corps des psychologues de l'éducation nationale ;
- les installer dans leur environnement professionnel propre à la spécialité qu'ils ont choisie.

La formation proposée répond à la volonté de construire et partager une culture du système éducatif commune avec les autres professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

La formation des Psy EN est sanctionnée par le certificat d'aptitude aux fonctions de psychologue de l'éducation nationale portant mention de la spécialité « Éducation, développement et apprentissage » ou « Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».



PARIS

**CENTRE DE FORMATION
DES PSYCHOLOGUES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**

Se former à l'étranger

Dans le cadre de leur formation, les étudiants du master MEEF ont la possibilité de se rendre à l'étranger.

Des accords ERASMUS existent avec l'Espagne (Séville, Grenade, Saragosse), l'Angleterre (Londres) et l'Allemagne (Karlsruhe). Ces séjours sont d'une durée minimum de trois mois, et peuvent être d'un semestre, voire d'une année universitaire. Des mobilités Erasmus seront possibles en particulier à partir de la rentrée 2021, dans le cadre des nouvelles modalités de formation des futurs enseignants liées à la réforme en cours (épreuves des concours de recrutement d'enseignants placées en fin de M2).

Mention 1^{er} degré :

L'INSPÉ propose des séjours en Allemagne, Angleterre, en Espagne, en République Tchèque d'une durée de deux semaines, déployant ainsi une offre de mobilité variée et adaptée aux besoins de chaque étudiant : des stages en établissements scolaires et/ou dans les institutions partenaires pour les futurs enseignants du premier degré. Cette mobilité bénéficie d'une aide de la part de l'INSPÉ, qui couvre en grande partie les frais de transports et d'hébergement.

Mention 2nd degré :

Pour les enseignants du 2nd degré en formation initiale souhaitant enseigner leur matière en langue étrangère, des stages de spécialisation DNL (Discipline Non Linguistique) en établissements scolaires sont possibles dans certains parcours. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de consulter le site de l'INSPÉ (rubrique relations internationales) et de prendre contact avec le service des relations internationales dès la rentrée.

relations-internationales@inspe-paris.fr

Formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. Elle constitue un élément déterminant de sécurisation des parcours professionnels et de la promotion des salariés. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures, qui constituent la formation professionnelle continue, destinées aux personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent.

Compte tenu de la spécificité de son offre de formation en direction des enseignants de l'académie et des évolutions des besoins de formation au service de la professionnalisation des métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, l'INSPE de l'académie de Paris a créé le service de Formation Professionnelle Continue (FPC). Ce service s'articule autour de trois pôles :

Le pôle Reprise d'études et Validation d'acquis

Le pôle Reprise d'Etudes/VA a comme missions principales :

- Informer, orienter et conseiller les publics en reprise d'études ou relevant des dispositifs de formation continue (salariés du secteur public ou privé, demandeurs d'emploi...) dans le cadre du master MEEF ;
- Proposer et mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour ces publics, tout au long de la formation ou lors de validations d'acquis (VAPP ou VAE).

En tant qu'adulte en reprise d'études, vous avez signé un contrat de formation professionnelle avec l'INSPÉ et vous avez le statut de stagiaire de la formation professionnelle continue.

Le pôle de reprise d'études/VA vous accompagne pendant votre formation et vous propose :

- des modules d'accompagnement pour la réussite au master et la préparation aux épreuves écrites du concours ;
- des entretiens individuels pour faire le point sur votre formation et répondre à des besoins éventuels ;
- une interface entre les organismes de financement et les interlocuteurs internes de l'université (responsables pédagogiques, service des études et de la vie de l'étudiant...) ;
- un suivi de votre assiduité (envoi de vos attestations mensuelles à l'organisme de financement concerné) ;
- un suivi des conventions de stage pour la mention «Pratiques et Ingénierie de la Formation».

Ce pôle vous propose également un accompagnement individuel dans le cadre de deux dispositifs de validation d'acquis :

• **La validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)**

Ce dispositif vous permet de demander la validation de vos acquis professionnels et personnels (VAPP) afin d'accéder à un niveau de formation, si vous n'avez pas le titre ou le diplôme requis pour intégrer le master MEEF. Vous pouvez consulter la procédure sur le site de l'INSPÉ, dans la rubrique [Reprendre des études - valider des acquis](#).

Cet accompagnement est proposé pour les mentions et parcours suivants :

- mention 1er degré
- mention second degré, parcours documentation
- mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF) et 2 de ses 3 parcours (parcours «Métiers de la Scolarisation Inclusive (MSI)» et parcours «Ingénierie de la Formation et Médias Numériques (IFMN)»).

Concernant les autres parcours du second degré, la mention encadrement éducatif ainsi que le parcours «Formation de Formateurs» de la mention PIF, il convient de contacter les universités partenaires afin de s'informer de la procédure à suivre. Les contacts des services FC des universités partenaires sont sur la page [Candidater en reprise d'études](#) du site de l'INSPÉ.

• **La validation des acquis de l'expérience (VAE)**

La validation des acquis de l'expérience vous permet de demander la validation de façon partielle ou totale d'un master MEEF, grâce à la reconnaissance des compétences développées et des savoirs issus de votre expérience professionnelle et personnelle, en lien avec le diplôme visé.

Le pôle RETU/VA est placé sous la responsabilité de Brigitte COPPA. Toute demande de renseignement est à adresser à :

Contact :

Brigitte Coppa

reprise-etudes@inspe-paris.fr

Le Pôle Partenariat et développement professionnel continu

Le pôle « partenariat et développement professionnel continu » participe à la définition des orientations politiques et stratégiques en matière de formation tout au long de la vie et à ce titre, pilote des groupes de réflexion sur l'évolution de la FTLV au sein de l'établissement et participe à la conception des dispositifs de formation continue des enseignants et des formateurs, à partir de l'analyse des besoins des publics et des partenaires.

• Partenariat avec le rectorat de Paris

Les enseignants de l'INSPE proposent des stages dans le cadre du plan académique de formation (PAF) et elles/ils participent également à des formations d'initiative locale (FIL) qui offrent l'opportunité de placer la formation continue au plus près des besoins des équipes pédagogiques dans le premier degré et dans le second degré.

Le pôle partenariat et développement professionnel continu de l'INSPE assure le suivi administratif et organisationnel de ces formations en lien avec la DAFOR et les corps d'inspection du premier et du second degré.

En tant que formateur de l'Académie de Paris, vous pouvez participer à la Formation de Formateurs.

Contact :
Christel Leroy
01.44.69.88.60
fdf@inspe-paris.fr

Le Pôle Qualité, Veille et Prospective

Le pôle « qualité, veille et prospective » a une fonction support et d'aide au pilotage de l'activité de formation continue, notamment dans la mise en place d'une démarche qualité, avec des missions diverses :

- veille scientifique concernant la formation professionnelle continue et les évolutions des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- analyse des dispositifs de formation professionnelle continue dans un processus qualité afin d'évaluer les résultats et les effets de ces dispositifs
- production et diffusion de l'information dans le domaine de la formation professionnelle continue

Contact :

Martha Arciniegas

martha.arciniegas@inspe-paris.fr



Ressources

P.34

Bibliothèques

P.36

Espace langues

P.37

Ludothèque

P.39

Numérique

P.41

Salles de sciences
expérimentales

P.43

Centre de technologie

P.44

Service de publication
et d'édition

Bibliothèques

Collections spécialisées dans les métiers de l'éducation et la préparation aux concours de l'enseignement :

106 000 documents dont :
28 000 manuels scolaires,
14 000 documents multimédias, numériques, affiches et jeux
200 abonnements à des revues, dont certaines en ligne

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h (18h pendant les congés universitaires)

Inscription gratuite sur présentation de la carte étudiante.

- **200** places assises
- nombre illimité de documents pour une durée de 4 semaines, renouvelable deux fois
- 2 documents concours par bibliothèque pour une durée de **2 semaines**
- service d'aide à la recherche documentaire
- service de navette de documents entre les sites
- service de prêt de tablettes et liseuses

Actualités et informations sur les fonds documentaires et services : www.inspe-paris.fr

Catalogue des bibliothèques

Consulter le catalogue et accédez aux ressources en ligne avec vos identifiants informatiques INSPÉ : primo.sorbonne-universite.fr

Pour prolonger, réserver un document, suggérer un achat :
- **étudiant SU** : se connecter à votre compte lecteur avec vos identifiants SU
- **étudiant autre université** : utiliser ses identifiants INSPE

Contacts

biblio-pret@inspe-paris.fr

Site Molitor :
01 40 50 25 61

Site Batignolles :
01 53 42 30 88



Espace langues

Si vous souhaitez...

- Améliorer votre niveau de langue
- Découvrir des ressources pédagogiques à utiliser dans vos cours
- Préparer un stage à l'étranger
- Passer une certification

... alors, venez nous rencontrer à l'espace langues !

L'espace langues est un centre de ressources en langues spécialisé dans l'autoformation guidée. C'est un lieu destiné à tous les étudiants, stagiaires et membres du personnel intéressés par l'apprentissage et ou l'enseignement des langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, portugais, russe).

En fonction de votre niveau et de vos objectifs, nous vous aidons à composer votre parcours de formation personnalisé à partir d'un ensemble de ressources mises à votre disposition :

- Ateliers de conversation en anglais
- Méthodes interactives en ligne
- Applications mobile
- Séries et films en V.O.
- Sélection de podcasts
- Magazines en langue étrangère
- Et bien plus encore...

Espace langues,
Site Molitor, salle 304

espace.langues@inspe-paris.fr

Ludothèque

Pour mieux comprendre l'activité ludique et accéder à l'analyse des jeux, la ludothèque Catherine Valiant de l'INSPÉ propose un programme d'animations et d'ateliers dirigés à l'intention des étudiants et des enseignants en formation. Le matériel ludique, consultable sur le catalogue des bibliothèques, est à la disposition des stagiaires qui souhaitent travailler à partir de jeux lors des stages.

La ludothèque est aussi un centre de ressources pour les formateurs qui veulent aborder ce sujet dans leur discipline.

Les horaires d'ouverture et du programme d'animations sont indiquées sur le site web de l'INSPÉ :

www.inspe-paris.fr

Molitor, salle A108

Batignolles, salle 108

ludotheque@inspe-paris.fr

Connecté à l'INSPÉ

Accédez aux outils numériques de l'INSPÉ grâce à vos identifiants :



ENT
étudiant



webmail



catalogue
bibliothèque



relevés
de notes



planning



cloud



salles
informatiques



outils
pédagogiques



wifi

Pour obtenir vos identifiants,
rendez vous à l'adresse suivante :

identification.inspe-paris.fr

Numérique

Supports

Obtenir vos identifiants :

identification.inspe-paris.fr

Planning :

Vous pouvez visualiser les plannings des enseignements grâce à :

- Une visualisation personnalisée (myplanning), accessible aux enseignants et étudiants :

planning.inspe-paris.fr

- Une visualisation générale (directplanning), pour tous les enseignements, accessible aux étudiants et aux personnels (enseignants et administratifs) :

directplanning.inspe-paris.fr

Assistance informatique

Les services CRI (Centre de Ressources Informatiques) et SUN (Service des Usages du Numérique) sont à votre disposition pour toute question concernant le matériel ou les services informatiques de l'INSPÉ.

Envoyez un mail à :

crisvp@inspe-paris.fr

Services

Site internet

Accédez par ce portail aux informations et actualités générales de l'INSPÉ (actualités, agendas, évènements...) ainsi qu'à des informations personnalisées, grâce à vos identifiants : planning, informations pédagogiques, absences...

www.inspe-paris.fr

Facebook, Twitter et Instagram

Recevez directement les actualités de l'INSPÉ sur votre profil Facebook en vous abonnant à notre page et en suivant nos comptes Twitter et Instagram. Taguez, retweetez et « @hastaguez » l'INSPÉ.

Webmail

Connectez-vous à votre messagerie de l'INSPÉ, ainsi qu'au calendrier, carnet d'adresses, etc. Cette messagerie est indispensable pour recevoir les informations officielles de l'INSPÉ et contacter vos formateurs :

webmail.inspe-paris.fr

Cloud

Stockage et partage de fichiers, jusqu'à 5Go pour les étudiants :

cloud.inspe-paris.fr

Libre-service informatique

Un libre-service informatique est à votre disposition dans des salles équipées d'ordinateurs sur les sites de Molitor et Batignolles. L'accès requiert un identifiant et un mot de passe.

Plateformes

Moodle

Moodle est une plateforme pédagogique qui permet aux enseignants de créer des parcours de formation, de déposer leurs cours et aux apprenants de disposer des ressources pédagogiques. Pour accéder aux cours en ligne :

moodle.inspe-paris.fr

Portail des bibliothèques

Accédez aux fonds documentaires, services de recherche et ressources en ligne :

primo.sorbonne-universite.fr

Serveur vidéo pédagogique

La plateforme POD est un service d'hébergement et de diffusion de vidéos pédagogiques. L'outil met à disposition des usagers des ressources pédagogiques multimédia créées par les formateurs :

pod.inspe-paris.fr

Portfolio

Vous pouvez : créer, déposer, partager, collaborer et mutualiser des contenus didactiques, pédagogiques et culturels. Interagir au sein de groupes créés par des formateurs pour élaborer votre mémoire, utiliser le réseau social interne et composer des pages multimodales pour construire votre identité professionnelle numérique.

mahara.inspe-paris.fr

Salles de sciences expérimentales

Ces salles dédiées à la physique-chimie et aux sciences de la vie et de la Terre sont ouvertes aux étudiants de l'INSPÉ, accompagnés d'un technicien ou d'un enseignant.

Il est possible de :

- trouver un accueil pédagogique,
- préparer des activités expérimentales,
- emprunter du matériel, y compris végétaux et petits élevages,
- consulter la documentation,
- utiliser les logiciels disponibles.

Molitor

Espace sciences — EXAO (expériences assistées par ordinateur), Laboratoire de physique-chimie, salle B103
guillaume.gendrot@inspe-paris.fr

Laboratoire de SVT, salle B203
lucienne.danjoutin@inspe-paris.fr

Batignolles

Laboratoire de sciences expérimentales, salle 113
beatrice.voilmy@inspe-paris.fr



Centre de technologie

L'équipement du centre de technologie (ordinateurs multimédias, scanner et imprimante 3D, tableau blanc interactif, salles spécifiques et polyvalentes) et ses ressources en matériels divers offrent des atouts au service des étudiants, professeurs stagiaires et titulaires.

L'organisation des moyens du centre de technologie, dans des locaux adaptés, permet d'assurer le déroulement de divers modes d'intervention : les cours magistraux avec un matériel de présentation intégrant le numérique, les travaux de groupes pour des réalisations d'élèves ou de matériel pédagogique, les suivis individuels dans le cadre de mémoires ou de travaux spécifiques.

La spécificité de la discipline, la diversité des formations et la variété des projets réalisables assurent des échanges conviviaux et fructueux au profit d'une réflexion professionnelle.

Le centre de technologie héberge l'atelier de pratique culturelle TechniFab et permet la réalisation de projets de fabrications pédagogiques ou personnels à l'aide des outils du centre de technologie.

Il y est possible d'emprunter du matériel pour les séquences de Technologie en classe.

Molitor, salles SA3, SA7 et SA8
Batignolles, salle 117

techno@inspe-paris.fr

Pour les emprunts

beatrice.voilmy@inspe-paris.fr

Service de publication et d'édition

Le service de publication et d'édition (SPE) a pour vocation de produire et de diffuser des documents pédagogiques directement exploitables en classe, activités et exercices réalisés par des formateurs, des professeurs en stage de formation continue ou des étudiants-stagiaires.

On peut acquérir ces fascicules contre une modique participation aux frais de fabrication (s'adresser à Valérie Drévilion).

En plus de cette mission, le SPE organise chaque année un concours d'écriture à destination des élèves des professeurs des écoles stagiaires ou en première année d'exercice. Les objectifs de ce concours sont les suivants : promouvoir l'écriture dans les classes, maintenir le lien entre ce lieu de formation qu'est l'INSPÉ et les nouveaux collègues et permettre à leur classe de bénéficier d'un moyen de valoriser leurs productions.

Fascicules consultables aux bibliothèques des sites Molitor et Batignolles.

Contact :

valerie.drevillon@inspe-paris.fr







Vie étudiante

P.48

Action culturelle

P.49

Développement durable

P.50

Se restaurer

P.51

Représentants étudiants

P.52

Vie de l'étudiant

Action culturelle

La culture, selon une approche pluridisciplinaire (culture scientifique, histoire de l'art, spectacle vivant, arts plastiques, musique, etc.) représente un axe central dans les formations dispensées à l'INSPE de Paris.

Le service de l'action culturelle a pour mission de supporter et renforcer cette dimension culturelle des formations. Cette action prend des formes différentes telles que la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques et culturelles dans des domaines très divers (arts plastiques, musique, théâtre, etc.), l'organisation de concerts, d'expositions et d'évènements divers. Des visites d'expositions dans différents musées sont également proposées régulièrement à tous les personnels, étudiants et stagiaires de l'INSPÉ.

L'action culturelle participe notamment à l'organisation des ateliers de l'UE Pratiques artistiques et culturelles du Bloc 1 du M1, et des modules « Projets pour la classe » de l'UE Culture de l'éducation du Bloc 1 du M2 ; à travers ces deux actions, elle encourage les formations pluri et interdisciplinaires conçues dans le cadre de partenariats avec des institutions culturelles extérieures parisiennes.

Le service de l'action culturelle, en effet, initie et conduit différents partenariats avec un grand nombre d'institutions telles que la Cité de l'architecture, le musée du Quai Branly, Le Louvre, Le Centre Pompidou, Radio France, la Philharmonie de Paris, la Cité des Sciences et de l'Industrie ou le Muséum d'Histoire Naturelle.

Contact :

action.culturelle@inspe-paris.fr

Développement durable

L'urgence des questions environnementales, liées au changement climatique et à la crise de la biodiversité, nécessite une transformation rapide et ambitieuses des modes de vie au travail, de consommation et la mise en œuvre d'actions concrètes.

De par sa vocation de centre de formation, l'INSPE doit permettre une acculturation aux questions environnementales et sociales (développement durable) de ses personnels et usagers. L'institut cherche à réduire les conséquences environnementales de ses activités et à impliquer personnels et usagers dans sa démarche de développement durable, qui a vocation à devenir exemplaire et participative.

Les questions environnementales dans la formation

Elles seront abordées dans le cadre d'une formation commune à toutes les mentions ainsi que dans divers modules de formation. Le croisement de regards disciplinaires variés permettra d'aborder ce type de thématiques dans toute leur complexité.

L'INSPE proposera aussi des moments de formation et d'échanges (conférences, expositions, visites, ateliers...) en parallèle des blocs de formation pour aider chacun à renforcer ses connaissances et compétences autour des questions environnementales et sociales.

limiter les impacts environnementaux de nos activités

La réduction des conséquences environnementales de nos activités professionnelles sur les sites de l'INSPE est essentielle. Cela concerne la consommation de ressources énergétiques (chauffage, électricité, eau) ainsi que les consommations moins visibles comme les usages du numérique.

Le tri des déchets sur les sites de l'INSPE doit être simple, efficace et accessible : à la source, à disposition des utilisateurs, prise en charge par des centres de tri et de valorisation agréés et performants, au plus proche du lieu de collecte.

Une attention particulière est portée sur la restauration pour une meilleure compréhension et prise en compte des conséquences écologiques de nos choix alimentaires :

menus végétariens, origine des aliments, saisonnalité, réduction des volumes de déchets, etc.

Les espaces verts de nos sites sont repensés pour améliorer leur capacité d'accueil de la biodiversité et leur permettre de jouer un rôle de refuge dans la trame verte de l'habitat urbain : mare et pelouses naturelles, fauche tardive, zones de refuges pour la faune, nichoirs, choix des essences plantées, etc.

Ces différentes actions sont l'occasion d'enrichir collectivement nos connaissances scientifiques sur les questions environnementales. Les étudiants formés à l'INSPE pourront à leur tour jouer un rôle pivot sur ces thématiques dans leurs futurs établissements.

developpement-durable@inspe-paris.fr

Se restaurer

Des plats préparés par nos cuisiniers, avec des ingrédients frais et le plus local possible, tous les jours.

Le système IZLY est votre moyen de paiement pour les lieux de restauration à l'INSPÉ. Il vous permet de régler vos consommations grâce à l'application mobile IZLY ou grâce à votre carte d'étudiant.

Sur les sites de Molitor et de Batignolles, des salles spacieuses vous permettent de vous restaurer en toute tranquillité. Les repas sont préparés sur place par les cuisiniers de l'INSPÉ.

Un bar à salades et à desserts est proposé sur chaque site. Vous pouvez choisir entre deux types de formules :

- un repas complet (traditionnel ou végétarien)
- une formule économique avec un seul périphérique

Batignolles

Libre-service :
11h30 à 13h30

Molitor

Libre-service :
11h35 à 13h30

Cafétéria :
8h à 16h

Vente de boissons chaudes/froides, salades, sandwiches, paninis, « box » de pâtes et desserts à la cafétéria.

Prix du repas complet

4,00 € pour les étudiants
9,00 € pour les extérieurs
(Plat principal, 2 périphériques, pain)

Représentants étudiants au conseil de l'INSPÉ

Les étudiants sont représentés au conseil de l'école. Le conseil de l'école adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances, adopte le budget de l'école et approuve

les contrats pour les affaires intéressant l'école, soumet au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois, et est consulté sur les recrutements de l'école.

Vie de l'étudiant

Aides sociales et handicap

Le Service des Etudes et de la Vie de l'Étudiant est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches relatives aux bourses, aides sociales et aux situations de handicap.

Informations complémentaires des aides sociales et situations de handicap :

www.inspe-paris.fr

vie.etudiante@inspe-paris.fr

Sport et médecine préventive

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de Sorbonne Université, dans la rubrique vie étudiante :

www.sorbonne-universite.fr

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

Pour plus d'informations, contactez votre animatrice régionale :

Samar DELPEUCH - 06 32 45 83 51

samar.delpeuch@casden.banquepopulaire.fr

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 10 rue de la République, 75001 Paris Cedex 13 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n°07 027 038 - BIC : CASDEN33 - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 70 306 630 euros - Siège social : 10 rue de la République, 75001 Paris Cedex 13 - Siren n° 809 652 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 700 - Cédit photo : © Romuald Jéramin • Conception : Insign' 2400 • Merçi & Carmem, L'Esprit du Professeur des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/insp

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Sarah,
professeure des écoles.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

* Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Venez nous rencontrer en agence :

- ▶ Gobelins : 76 boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris
- ▶ Cluny : 84 boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
- ▶ Balard : 14 boulevard Victor, 75015 Paris
- ▶ Prony : 61 rue de Prony, 75017 Paris

Ou renseignez-vous au 0970 809 809 (n° non surtaxé) ou sur gmf.fr

MAGE

mutuelle de l'éducation
santé • prévoyance • et plus

Enseignement supérieur,
Éducation, Recherche, Culture

OFFRE DE RENTRÉE POUR LES PROFS STAGIAIRES 3 MOIS OFFERTS*

NOUS CONTACTER



01 43 29 15 75
du lundi au vendredi
9h-18h



info@mage.fr

ADHÉREZ EN LIGNE



Devis et adhésion en ligne
offres.mage.fr

Santé • Prévoyance • Sécurité sociale

MAGE, Mutuelle autonome générale de l'éducation n° 343 030 037 soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité.

*Sous condition de régler le 1^{er} mois de cotisation au moment de l'adhésion.

A close-up portrait of a man with dark hair and a beard, wearing a blue sweater, looking directly at the camera. The background is a blurred outdoor setting with green trees.

mgen[★]

GRUPE **vyv**

POUR SON AUTHENTICITÉ

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade a choisi MGEN pour son engagement à protéger la santé des personnes en toutes circonstances. Authentiquement mutualiste, MGEN rend accessibles les meilleurs soins à tous. Rejoignez-la.

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fina, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max-Hymans - 75748 Paris CEDEX 15.

#ÇaYestJeSuisProf

Jeune enseignant, MAIF vous accompagne et vous invite à découvrir **son site gratuit spécialement pensé et conçu pour vous** : websérie, fiches pratiques, outils numériques, solutions d'assurance...

Pour plus d'informations :
www.cayestjesuisprof.maif.fr

MAIF dans votre académie

- **Paris Châteaudun**: 01 44 92 81 00
- **Paris Voltaire**: 01 44 93 12 00
- **Paris Magenta**: 01 44 41 90 20
- **Paris Rennes**: 01 44 91 90 20
- **Paris Corvisart**: 01 55 43 44 00





**Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
de l'académie de Paris**

10 rue Molitor
75016 Paris
01 40 50 25 92